Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 26 (1953-1954)

Heft: 7

Artikel: Education libérale ou éducation répressive?

Autor: Richard, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-851007

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Kampf um das «richtige Recht» liegt aller wirklichen Politik zugrunde. Was die Gerechtigkeit als Ganzes sei, läßt sich nicht umschreiben; uns Menschen fällt es leichter, das Unrecht zu erkennen, als das Ideal der Gerechtigkeit in seinem ganzen Ausmaß zu erfassen. Im Kampf gegen das Unrecht haben wir unsern Dienst zu tun an der Verwirklichung der Gerechtigkeit. Daß wir es in der Freiheit tun dürfen, macht unser Vorrecht aus.

Die Verfassung des Kantons Uri erklärt in Art. 18:

«Die Teilnahme an den verfassungsmäßigen Abstimmungen und Wahlen und an den Gemeindeversammlungen wird als Bürgerpflicht erklärt. Über die Abgabe seiner Stimme ist das Volk und der einzelne Bürger nur Gott und seinem Gewissen verantwortlich.»

Wer diese Bestimmung der Urner Verfassung liest, möchte sagen: Hier wird ein großes Wort gelassen ausgesprochen. Aber der Hinweis auf die persönliche Verantwortung, auf das persönliche Gewissen, trifft doch den Kern der Sache, führt auf das Fundament jeder wirklich freiheitlichen Rechtsordnung. Im unermüdlichen Ringen um gerechtes Recht und in der an Verantwortung und Gewissen gebundenen Freiheit verwirklicht sich die Würde des Menschen.

Education libérale ou éducation répressive?

Par le Dr G. Richard, Neuchâtel

Lorsque le directeur des études pédagogiques de notre école normale de Neuchâtel m'a proposé ce sujet, il n'avait certainement pas en vue deux éducations absolument opposées, reposant sur des principes ou des attitudes radicalement contraires: d'un côté la liberté absolue, la permission continuelle, de l'autre la répression, la contrainte, les défenses comme seuls moyens d'éducation. Il pensait sûrement à deux orientations, deux attitudes éducatives que l'on rencontre toutes deux dans toute éducation en proportions variables: permettre et défendre, stimuler et réfréner, laisser libre et contraindre. Une éducation absolument libérale ne se rencontre pas plus dans la pratique qu'une éducation absolument répressive.

Malheureusement le titre de cette causerie comporte par lui-même un choix, semble-t-il, puisqu'il dit: «ou» et qu'il se termine par un point interrogatif. Il a tout l'air de nous demander de choisir.

Ce choix, disons-le tout de suite, il ne me sera pas possible de le faire. Je me propose bien plutôt d'étudier les conséquences éducatives de la liberté et de la contrainte, de rechercher dans quelles proportions elles favorisent l'éducation, de rechercher enfin ce qui nous aide à pratiquer librement ces deux attitudes et ce qui nous en empêche. Ceci revient à dire que mon expérience de père et de psychologue m'a amené à considérer chacune de ces attitudes comme légitime et nécessaire si elle est adoptée à la bonne place, au bon âge, au stade du développement où elle se montre efficace, au moment qui convient.

Il s'agit donc non pas d'être libéral ou répressif, mais d'être libéral là où cela correspond aux besoins psychologiques de l'enfant et d'être répressif là où cela correspond à ces mêmes besoins. Et encore! Le terme «répressif» ne convient pas à l'opposé de ce que nous considérons comme libéral, et le terme de «libéral» ne concorde pas avec une attitude adéquate à la psychologie de l'enfant. Réprimer évoque trop facilement une condamnation, et non pas simplement une résistance, un refus opposé au geste ou à la conduite de l'enfant. Libéral a peut-être une légère odeur de générosité qui ne convient pas à ce que nous devons à l'enfant.

Le mot est lâché: nous «devons» une certaine attitude à l'enfant,aux différents stades de son évolution; et ceci n'est ni de la générosité, ni de la bonté, mais de l'équité; être équitable est du reste encore la meilleure manière d'aimer l'enfant, c'est-à-dire celle qui tient compte de lui au maximum . . . et de nous au minimum!

De quoi l'enfant a-t-il besoin pour effectuer un développement aussi normal, aussi complet et aussi heureux que possible, pour s'épanouir au maximum, affectivement, intellectuellement, et dans l'action?

Je ne parlerai pas aujourd'hui de l'amour, bien que cela soit la seule chose nécessaire en éducation. Je me bornerai à rechercher dans quelle mesure et à quels moments l'enfant a besoin, ne disons pas de répression, mais d'ordres et de contraintes, et dans quelle mesure et à quels moments il a besoin de liberté.

Car les besoins de l'enfant — au point de vue éducatif — diffèrent beaucoup aux différents âges, aux différents stades de son développement.

«Différent *au point de vue éducatif*» ai-je dit. Car les besoins naturels, instinctifs sont bien différents de ses besoins éducatifs ou plutôt des besoins et nécessités de son éducation .Toute la psychologie des profondeurs — basée sur les découvertes de la psychanalyse — nous amène à considérer l'éducation comme un compromis entre la satisfaction des besoins naturels et celle des besoins de l'éducation. Elle nous montre que l'éducation, et plus généralement le développement de la culture humaine s'effectuent aux dépens de la vie instinctive primitive; que, pour l'équilibre et la santé psychique de nos enfants, il s'agit de sacrifier le moins possible ces instincts primitifs, et d'en sublimer (c'est-à-dire de les transmuer en activités à buts non-instinctifs) sans dégâts la plus grande partie possible.

Il ne s'agit donc plus de lutter contre les instincts, considérés (on ne l'a que trop fait) comme des obstacles, des gêneurs, des ennemis de toute éducation, mais bien d'utiliser ces tendances vitales en les disciplinant. Ce changement d'attitude envers les instincts est une révolution plus considérable qu'il ne paraît peut-être. Elle comporte une sorte de réconciliation — mais une réconciliation authentique — avec un monde dont l'humanité a fini par avoir peur, un monde qu'elle n'osait presque plus reconnaître comme étant sien, ce qui était le meilleur moyen de ne pas pouvoir le discipliner: on ne forme que ce que l'on peut tenir dans ses mains. Nous ne considérons donc plus deux mondes séparés: celui de la personne dont s'occupe l'éducation et dans lequel les instincts ne peuvent pénétrer que comme fauteurs de désordre, et celui des instincts qu'il faut tenir à l'écart de la personne; nous nous trouvons, comme éducateurs, en face d'un être instinctif — l'enfant — dont il s'agit de satisfaire les instincts au maximum tout en en sublimant la plus grande partie possible en faveur de l'éducation, de la culture, de l'instruction.

L'instinct de domination doit pouvoir être satisfait à l'égard des choses et même des êtres, tout en étant orienté peu à peu par l'éducateur vers la domination des autres par l'esprit que l'on corrigera enfin par la collaboration nécessaire et par l'amour. Les différentes tendances sexuelles primaires (voir, être vu, érotisme physique) doivent être librement satisfaites dans l'enfance, pour pouvoir être ensuite et peu à peu sublimées en amour non-sexuel, en affection, en intérêt. Les tendances agressives doivent pouvoir s'exprimer librement, pour être orientées peu à peu vers toutes les luttes utiles de la vie, le travail, la lutte contre soi-même.

Dans toutes ces sublimations, il ne s'agit pas de dire à l'enfant «ne fais pas ceci, cela est mal», mais bien plutôt de lui donner un but nouveau, pour y dépenser son instinct de domination, ses tendances d'amour, ses tendances agressives. Reprenons pour exemple deux des groupes de tendances dont nous venons de parler: 1. les tendances agressives et dominatrices et 2. les tendances sexuelles. Les premières doivent être satisfaites directement, et cela en donnant à l'enfant des objets qu'il peut détruire et maltraiter; quand il est tout petit on tiendra hors de sa portée ce qu'il ne doit pas toucher; plus tard on lui interdira de les toucher: voilà une répression qui ne condamne pas mais oppose un refus. Plus tard encore on donnera à son instinct de domination un but constructeur (blocs, mécano, bricolage).

Les curiosités les plus instinctives, les curiosités sexuelles, devront être satisfaites par les parents au fur et à mesure de leur apparition: ce qui fera qu'elles ne deviendront pas obsédantes, qu'elles laisseront la place pour d'autres curiosités, celles concernant la nature, les animaux, les pays lointains, les sauvages, les civilisations anciennes, l'origine des choses, etc. Mais on refusera à l'enfant la possibilité de satisfaire ses curiosités sexuelles n'importe où et avec n'importe qui.

Partout nous aurons à dresser des barrières; nous ne pouvons pas laisser un aîné tuer son cadet, ni notre enfant dévaliser le rayon de friandises de l'épicier. Il y a donc des veto indispensables. Les appellerons-nous une répression? Peu importe peut-être le mot. L'essentiel nous paraît être de ne pas «blâmer» ce qui est naturel, mais de nous borner à l'interdire, lorsque cela nous paraît indiqué ou nécessaire. L'essentiel, c'est que nous ne donnions pas à l'enfant l'impression que ce qu'il désire naturellement est un mal, est mal; sinon il aura la tendance non pas à résister à son désir, à renoncer à sa satisfaction, mais à le refouler, c'est-à-dire à l'exclure de sa pensée consciente; or nous savons que, passé une certaine limite, le refoulement est nocif, qu'il paralyse, qu'il absorbe inutilement des forces de répression que l'enfant aurait pu employer ailleurs d'une façon constructive. Il faut qu'il sente que tout ce qu'on défend n'est pas mal en soi, mais simplement pas possible, pas admis, et qu'il y a beaucoup de désirs qui sont légitimes mais que nous ne pouvons pas satisfaire. Nous ne donnerons vraiment cette impression à notre enfant que si nous ne blâmons réellement pas au fond de notre cœur ses désirs irréalisables.

Il y a toutes sortes de choses que les parents doivent interdire: grimper sur la fenêtre à un 4e étage, traverser la route tout seul quand on est tout petit, toucher au cordon de la bouilloire électrique, etc. Ces interdictions seront nécessairement données sans explications aux tout petits. C'est l'âge où les parents sont considérés comme des absolus, des tout puissants, des tout sachants, des perfections. C'est l'âge de l'hétéronomie que nous avons vu décrit si soigneusement par Piaget dans son livre sur «Le jugement moral chez l'enfant». Les parents sont des absolus, leurs ordres sont des absolus. L'enfant obéit à ces ordres aveuglement et sans comprendre; ou bien leur désobéit avec un sentiment de faute. Il ne les discute pas, n'en cherche pas à comprendre l'utilité.

A cet âge, c'est-à-dire jusqu'à 7 ou 8 ans, nous devons accepter, quelque libéraux que nous soyons de tendances, d'être ces absolus que nos enfants ou nos écoliers réclament; nous devons accepter d'être cette autorité indiscutable dont ils ont besoin. Cela leur permettra de construire peu à peu leur juge intérieur (en terme analytique leur «surmoi»), leur conscience infantile qui est un absolu comme les parents. Si nous ne l'acceptons pas, si nous devançons les temps, ils pourront plus tard nous le reprocher, comme s'ils n'avaient pas eu en nous le tuteur dont ils avaient besoin pour construire leur petite personne (leur moi); et en effet leur moi aura quelque chose de peu ferme, de flottant, qui sera un handicap pour leur vie. Ce refus d'être un absolu pour nos enfants, une autorité absolue pour eux, ne se rencontre pas fréquemment il est vrai; on l'observe surtout chez certains parents ou certains pédagogues qui ont souffert de l'autoritarisme de leurs éducateurs et qui réagissent à cette souffrance ancienne par un excès de libéralisme, par un manque d'autorité à l'égard de leurs enfants. La majorité des parents a plutôt la tendance à être trop autoritaire; et ceci pour plusieurs raisons: cela est apparemment (mais apparemment seulement) plus facile de répéter des ordres et défenses, que d'attendre que l'enfant puisse se décider à obéir, que de tenir compte des résistances intérieures de l'enfant pour n'imposer l'ordre ou les défenses qu'avec patience, en y mettant le temps et . . . l'amour! Les parents craignent très vite de ne pas arriver à éduquer leur enfant si celui-ci n'obéit pas tout de suite; en outre ils considèrent aussi très vite une non-obéissance comue une mauvaise volonté, ce qui n'est certes pas toujours le cas.

Pourvu qu'elle ne dégénère pas en autoritarisme, l'autorité absolue est donc un stade légitime de l'éducation. Mais ce n'est qu'un stade, qui fera peu à peu place à une autorité moins absolue (celle qui devra règner dans la grande enfance et l'adolescence), au stade de l'autonomie. Autonomie veut dire: situation où l'être humain se donne ses lois à lui-même. Cette situation s'installe peu à peu dans la vie de l'enfant. Dans les sociétés d'enfants, dans les jeux de billes les enfants se donnent des lois à eux-mêmes, grâce à la collaboration. C'est là le début de l'autonomie qui devrait régner chez l'homme adulte. L'adulte devrait arriver à se donner des lois morales lui-même, parce qu'il en aurait reconnu l'utilité et la nécessité. Ces lois auraient la valeur de l'expérience et de la réflexion; elles auraient tout son assentiment.

Nous devons naturellement aider l'enfant à passer de l'obéissance aveugle à des ordres et défenses absolus et inexpliqués à l'acceptation réfléchie de lois dont il aura compris la nécessité; et ceci au moment où l'enfant est en état de le faire.

Et quand l'enfant sera-t-il en état de la faire? A des âges très différents et pas dans tous les domaines de la même façon. Les moyens qui seront employés seront l'expérience et la réflexion. L'expérience peut commencer très tôt: il est bien facile par exemple de tirer une loi d'une expérience qui fait immédiatement mal: si vous laissez votre enfant se brûler légèrement à un endroit du fourneau ou de la casserole qui est assez chaud pour que la brûlure soit douloureuse mais sans danger, la loi de ne pas toucher fourneau et casserole s'inscrira immédiatement en lui. Plus vous laisserez faire d'expériences (non dangereuses bien entendu) à l'enfant, mieux il développera son jugement et mieux aussi il acceptera notre autorité, cette autorité qui sera de plus en plus faite de collaboration, de discussions, de réponse à des «pourquoi». Car dans le second stade (le stade de l'autonomie), l'enfant a besoin de savoir pourquoi il doit faire ceci, pourquoi il ne doit pas faire cela. Laisser faire des expériences, par conséquent laisser commettre des erreurs, est la seule façon de permettre à notre enfant d'acquérir un jugement personnel et de devenir responsable de lui-même. Il a droit à l'expérience et à l'erreur. C'est ici que nous avons le devoir envers lui d'être libéraux et non pas répressifs. Un exemple de cette école de la liberté par l'expérience nous est donné dans le domaine moteur par l'apprentissage des mouvements corporels, du rampement, de l'acte de se dresser, de celui de marcher; on ne s'aurait s'imaginer combien de gestes importants l'enfant peut apprendre tout seul, et avec une prudence qui nous étonne si nous lui laissons la liberté nécessaire. Un album de photos récemment réédité et qui a fait déjà l'enchantement de bien des mamans («Que sait faire

votre bébé?» par la Desse Pickler[1]) nous en donne un film délicieux et . . . encourageant.

Cette acceptation par l'adulte d'une part de laisser faire à l'enfant des expériences, d'autre part de lui expliquer les raisons des ordres et des défenses qu'il lui donne, loin d'affaiblir son autorité, ne peut que la renforcer. Et ceci pour la simple raison que cet enfant est aussi une personne, qu'il a le droit d'exercer son intelligence, ses facultés, ses forces instinctives, de faire l'essai de la vie, et qu'il est en droit d'attendre de l'adulte un respect égal à celui que cet adulte attend de lui d'une façon plus ou moins légitime; un respect égal et une compréhension plus grande que celle qu'il peut avoir lui-même envers l'adulte. L'enfant apprend le respect envers l'adulte au contact de celui de l'adulte envers lui.

Au temps où nos enfants allaient à l'école nouvelle des Terreaux (où fonctionnaient alors Mademoiselle Bosserdet et Monsieur W. Perret) nous avons assisté, ma femme et moi, à cette conquête de l'autonomie, de la liberté et de la discipline sur le plan scolaire, dans le groupe scolaire. Rien n'était plus intéressant que d'entendre discuter ces enfants de problèmes de discipline et d'observer le ou la pédagogue amener socratiquement ces petits à tirer des leçons de l'expérience: pourquoi l'ordre est indispensable, pourquoi dans une communauté, il faut travailler en silence, pourquoi il ne faut pas prendre toute la place pour soi-même, et pourquoi il faut aider les autres, pourquoi il faut dire la vérité, etc., etc. Il ne s'agissait pas de leçons de morale, mais une morale se construisait lentement dans l'esprit et le cœur de chacun de ces enfants au fur et à mesure des incidents quotidiens, des bonnes ententes et des disputes, des travaux sabotés et des travaux achevés, du désordre et de l'ordre.

Si j'ai cité cet exemple scolaire, c'est que la question de la discipline paraît plus difficile à première vue à l'école que dans la famille, à cause des très grandes différences d'éducation familiale qui existent entre les enfants d'une classe.

Mais dans l'un comme dans l'autre cas, dans la famille comme à l'école, l'autorité de l'éducateur et l'efficacité de ses efforts éducatifs reposent sur les mêmes bases: elles reposent sur la nature profonde de l'éducateur et sur la façon dont il tient compte des besoins de l'enfant, aussi bien de ses besoins instinctifs que de ses besoins éducatifs. L'enfant, nous le savons, a besoin d'être aimé et compris. Si ces deux conditions, qui n'en sont au fond qu'une, sont remplies, l'éducateur jouit de l'autorité nécessaire: elle lui est accordée par l'enfant; et alors il

[1]) La bibliothèque française. 33 rue St André des Arts, Paris.

Einladung

zu den Vorträgen und Demonstrationen von Herrn Dr. Hecht.

Es werden vorgeführt:

1. Versuche über natürliche Radioaktivität mit dem Wulf-Elektroskop, einer Expansionskammer und einer kontinuierlichen Nebelkammer,
2. einige Versuche zur Wellenlehre mit Wellenwanne, Wellenmaschine und cm-Sender,
3. einige Versuche mit schnellen und langsamen Elektronen, vorgeführt mit dem Feldelektronen-Mikroskop, Fadenstrahlrohr und Photozelle.

Die Orte der Vorführungen und die genauen Daten geben wir Interessenten noch bekannt.

Carl Kirchner AG., Bern
Freiestrasse 12 Tel. (031) 2 45 97

Holländ. Blumenzwiebeln
als Winterblüher im Zimmer
als erste Frühlingsboten im Garten

Hyacinthen, Tulpen, Krokus, Narzissen, Anemonen, Scilla, Schneeglöckchen usw.
in reichhaltiger Auswahl

Beste Pflanzzeit September-Oktober

SAMENHANDLUNG
E. STUMPP, ST. GALLEN Telephon 2 70 05

n'a pas besoin de l'imposer (dans ce cas d'ailleurs on ne peut pas parler d'autorité; celle-ci est nécessairement remplacée par de l'autoritarisme, c'est-à-dire par un faux respect inspiré par la crainte).

Enumérons brièvement les éléments qui sont à la base de l'autorité vraie, c'est-à-dire spontanée.

Il y a d'abord notre valeur personnelle, à nous éducateurs, à tous points de vue, mais surtout au point de vue moral; l'enfant en est un meilleur juge que nous ne le pensons; il sait comparer ses éducateurs, à la maison ou à l'école; il sait juger ses parents, reconnaître lequel des deux est le plus honnête, lequel est le plus juste, lequel est trop faible et lequel a une juste fermeté, etc.

Il y a ensuite notre compréhension envers l'enfant: plus elle est grande, plus notre enfant nous sent justes et nous accorde autorité; il nous sent proches et s'ouvre à nous au lieu de se fermer; il ose s'exprimer et nous admet dans son intimité. (Ne pas confondre compréhension avec faiblesse bien entendu: notre compréhension peut aussi nous amener à plus de fermeté.)

Il y a ensuite l'esprit de justice ou d'équité, tout proche de la compréhension et qui en découle. Il ne s'agit pas, bien entendu, de justice égalitaire et à la lettre, qui donne à chacun des enfants, quel que soit son âge, la même nourriture, les mêmes permissions (sorties, sports, cinéma); il s'agit d'équité: à chacun selon les besoins de son âge, et à tous le même amour. Les grands enfants comprennent mieux cette justice que nous le penserions, lorsqu'elle est expliquée, si du moins nous comprenons de notre côté leur désir d'«avoir comme les autres».

Il y a ensuite notre sincérité et notre droiture. Seule l'extrême sincérité établit l'autorité réelle. Si détruire de fond en comble devant les tout petits l'image magnifique qu'ils se font de leurs parents serait une faute, reconnaître nos manques avec le désir de les combler est le meilleur exemple que nous puissions donner à nos enfants plus grands. Dans la sincérité, je fais rentrer la droiture et le courage dans le domaine de l'éducation sexuelle: nous devons la vérité à nos enfants dès leur tout jeune âge et chaque fois qu'une question se pose à leur esprit dans ce domaine: naissance, différence entre les sexes; plus tard rôle du père, vie sexuelle. Que de parents n'ont-ils pas perdu la confiance de leur enfant, donc une partie de leur autorité, parce qu'ils n'ont pas osé lui donner les explications qu'il était en droit d'attendre d'eux. Toute notre vie de cachotteries et d'hypocrisie dans le domaine sexuel est un très grand obstacle à notre autorité.

Il y a ensuite notre objectivité: cherchons à voir les choses comme elles sont chez nos enfants, les qualités comme les défauts. En particulier cherchons à comprendre les actes regrettables qui ne sont pas des fautes voulues et conscientes, mais déjà des symptômes (des signes d'alarme) ou des symboles: les petits vols, certains mensonges, les indiscrétions sexuelles.

Il y a enfin une certaine façon d'être objectif qui s'appelle: être détachés de nous-mêmes; et cela consiste à vouloir le bien de l'enfant plutôt que notre agrément; accepter qu'il soit ce qu'il est plutôt qu'exiger de lui qu'il soit ce qu'il ne peut pas être. Etre détaché de nous-mêmes, c'est aussi renoncer à avoir raison, renoncer à dominer, renoncer à notre amour-propre. C'est aussi préférer le bien de l'enfant à avoir sa faveur. Etre détachés de nous-mêmes, c'est enfin nous soumettre réellement nous-mêmes à une autorité qui nous dépasse, qu'elle s'appelle Dieu, bien, vérité, idéal moral, conscience, expérience. Tout se ramène en somme, dans la question de notre autorité, à notre attitude intérieure d'une part vis-à-vis de l'enfant, et d'autre part vis-à-vis des valeurs qui sont au-dessus de nous. Nous ne devons pas refuser à l'enfant de représenter au début, et malgré nos imperfections, son absolu; mais nous devons tendre très tôt à l'aider à choisir une autorité qui nous dépasse.

La suite au prochain numéro.

Hunziker Söhne Thalwil
Schulmöbelfabrik Telephon (051) 92 09 13

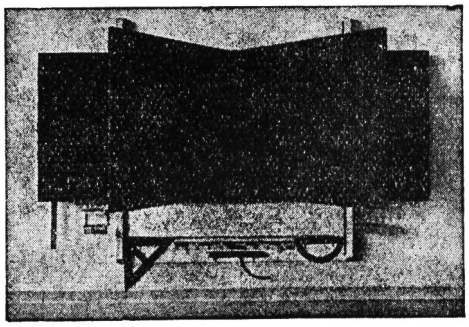

Wandtafeln Schulmöbel

Helios für feine Schuhe
für Ihre Schuhe Helios
Togo A.G. Romanshorn